



# La Filière Oignon du Sénégal

## Editorial

Atteindre une production record de 265 000 Tonnes en 2017, c'est l'objectif affiché par l'Etat du Sénégal en ce qui concerne la filière oignon. Cette année la production a été estimée à près de 230 000 Tonnes pour un chiffre d'affaire de 35 milliards de Fcfa selon l'Agence de Régulation des Marchés (ARM).

Les concertations au sein du Comité National de Suivi de la filière oignon sous la tutelle de l'ARM prouvent que l'interprofession pour la filière oignon s'organise et se professionnalise.

La régulation de l'offre d'oignon au niveau des marchés locaux s'effectue tant bien que mal. Les restrictions saisonnières des importations ont sans nul doute contribué à accroître la production d'oignon local. Cependant la régulation des prix paraît plus compliquée en l'absence d'un système d'information sur les marchés et sur la production performant et fiable.

Aujourd'hui l'augmentation de la production est devenue une priorité, mais qu'en est-il de la production d'un oignon de qualité apte à la conservation ? La couverture permanente du marché par l'oignon local pourrait permettre une réduction des importations. Pour cela il faut des infrastructures de stockage et de conservation (l'Etat du Sénégal s'y est déjà engagé), il faut aussi que le matériel

végétal soit adapté et je ne parle même pas des efforts à faire au niveau de la conduite de la culture afin d'augmenter les rendements, d'étaler la production et surtout d'éviter les énormes pertes post-récoltes. Le manque de financement de la filière est aussi une contrainte qu'il faut lever, bien vrai qu'il s'agit d'une spéculation assez risquée.

Cependant le plus gros effort à faire reste la structuration et l'organisation des acteurs au sein de la filière. Pour l'Association des Producteurs d'Oignon de la Vallée du Fleuve (APOV) et l'Association des Unions Maraîchers des Niayes (AUMN), qui sont représentatifs des producteurs d'oignon, il leur reste 2 années pour achever leur professionnalisation et nous permettre d'être auto-suffisant en oignon.

Marcel Matar Diouf  
Agronomiste/Financier  
Chargé des Analyses Economiques CCGERV

Bulletin d'analyse Economique



## SOMMAIRE

- 2 La fiche technique de l'oignon
- 5 Coût de production d'un hectare d'oignon
- 6 L'oignon au Sénégal
- 7 Les acteurs de la filière oignon
- 8 Comprendre la commercialisation de l'oignon
- 10 La situation des prix de l'oignon

Novembre 2014

Prochain SlideShare  
Chargement dans... 5

x

- Pornographique
- Diffamatoire
- Illégal
- Spam
- Other Violations

Partagez votre opinion...

Publier

- *Soyez le premier à commenter*
- *Be the first to like this*

Aucun téléchargement

**Vues**

Total des vues

593

Sur Slideshare

0

À partir des ajouts

0

Nombre d'ajouts

0

**Actions**

Partages

0

Téléchargements

84

Commentaires

0

J'aime

0

**Ajouts 0**

No embeds

**Signaler un contenu**[Signaler comme inapproprié](#)[Plainte relative aux droits d'auteur](#)

No notes for slide

**Transcript**

- 1. CCERV Centre de Gestion et d'Economie Rurale de la Vallée La Filière Oignon du Sénégal Editorial Bulletin d'analyse Economique SOMMAIRE La fiche technique de l'oignon Coût de production d'un hectare d'oignon L'oignon au Sénégal Les acteurs de la filière oignon Novembre 2014 Atteindre une production record de 265 000 Tonnes en 2017, c'est l'objectif affiché par l'Etat du Sénégal en ce qui concerne la filière oignon. Cette année la production a été estimée à près de 230 000 Tonnes pour un chiffre d'affaire de 35 milliards de Fcfa selon l'Agence de Régulation des Marchés (ARM). Les concertations au sein du Comité National de Suivi de la filière oignon sous la tutelle de l'ARM prouvent que l'interprofession pour la filière oignon s'organise et se professionnalise. La régulation de l'offre d'oignon au niveau des marchés locaux s'effectue tant bien que mal. Les restrictions saisonnières des importations ont sans nul doute contribué à accroître la production d'oignon local. Cependant la régulation des prix paraît plus compliquée en l'absence d'un système d'information sur les marchés et sur la production performant et fiable. Aujourd'hui l'augmentation de la production est devenue une priorité, mais qu'en est-il de la production d'un oignon de qualité apte à la conservation ? La couverture permanente du marché par l'oignon local pourrait permettre une réduction des importations. Pour cela il faut des infrastructures de stockage et de conservation (l'Etat du Sénégal s'y est déjà engagé), il faut aussi que le matériel végétal soit adapté et je ne parle même pas des efforts à faire au niveau de la conduite de la culture afin d'augmenter les rendements, d'étaler la production et surtout d'éviter les énormes pertes post-récoltes. Le manque de financement de la filière est aussi une contrainte qu'il faut lever, bien vrai qu'il s'agit d'une spéculation assez risquée. Cependant le plus gros effort à faire reste la structuration et l'organisation des acteurs au sein de la filière. Pour l'Association des Producteurs d'Oignon de la Vallée du Fleuve (APOV) et l'Association des Unions Maraîchers des Niayes (AUMN), qui sont représentatifs des producteurs d'oignon, il leur reste 2 années pour achever leur professionnalisation et nous permettre d'être auto-suffisant en oignon. Comprendre la commercialisation de l'oignon La situation des prix de l'oignon 2 5 6 7 8 10 Marcel Matar Diouf Agroéconomiste/Financier Chargé des Analyses Economiques CGERV
- 2. La Fiche technique de l'oignon L'oignon est une plante bisannuelle appartenant à la famille des alliées. Au Sénégal, il est cultivé principalement au niveau de la Vallée du Fleuve Sénégal (Po-dor) et dans les Niayes, ces

zones éco-géographiques présentant des conditions culturales favorables à une meilleure conduite de la culture. La culture de l'oignon peut être menée en période de contre saison froide (CSF) et de contre saison chaude (CSC) avec des variétés adaptées. Plusieurs variétés sont cultivées au Sénégal, celles recommandées pour la production de bulbes sont: le Violet de Galmi, Noflay, Yaakar, Red Créole, Jaune hâtif de Valence, Early Texas Grano, Jaune espagnol tardif, Valencia, Rouge d'Amposta, Rouge Espagnol. On peut aussi les distinguer selon qu'elles sont à jours courts (Violet de Galmi, Mercedes), jours longs (Rouge d'Amposta, Jaune d'Espagne) et jours intermédiaires (Orient, Jaune d'Espagne, Rouge d'Amposta, Rouge de Valence); la tubérisation étant étroitement liée à la longueur du jour. Repiquage Concernant le repiquage, un écartement de 10-20 cm entre les lignes et de 10-20 cm entre les plants sur la ligne est recommandé. Le peuplement adopté est de 200 à 250 mille pieds par ha. Le repiquage se fera pour l'oignon de CSF entre le 1 décembre et le 1 janvier et la récolte entre mi-mars et fin avril et pour celui de CSC entre le 1 mars et le 1 avril et la récolte entre fin juin et fin juillet. Préparation du sol L'oignon peut être cultivée sur tous les types de sols pour autant qu'ils ne soient pas acides, le pH favorable est situé entre 6 et 7. La préparation du sol nécessite un labour (20 cm) suivi d'un offsetage et d'un billonage. Dans la VFS, on observe la pratique du double offsetage qui se substitue le plus souvent au labour. Selon l'encadrement SAED, l'oignon doit être cultivé sur billons espacés de 80 cm sur sol fondé léger et à plat sur sol sableux du Diéri. Au niveau des billons, le repiquage est ré-alisé au 2/3 supérieur de part et d'autre de ces derniers. Le cycle cultural de l'oignon peut se résumer en quatre phases: - de la germination au développement des feuilles: pré-levée jusqu'au stade 4 à 5 feuilles; - la croissance végétative: phase de croissance en hauteur et en largeur des feuilles (tige principale), le bulbe commence à se former (les premières feuilles chutent); - la bulbaison: le bulbe commence à grossir, les feuilles se fanent et se dessèchent, la tunique du bulbe se forme, apparition de l'inflorescence et floraison; - la maturation: elle commence au stade de la tombaison, la sénescence s'accroît, les feuilles jaunissent, les parties aériennes de la plante meurent (feuilles et collet sont secs), la tunique est presque terminée. Il reste à récolter et à ressuyer. Semis en pépinière L'oignon est le plus souvent semé en pépinière et repiqué au bout de 30-45 jours. Il peut aussi être semé en plein champ. La température optimale du sol pour la germination se situe entre 16 et 25°C. Le semis en pépinière doit s'effectuer entre le 15 octobre et le 15 novembre pour l'oignon de CSF et peut même aller jusqu'au 15 décembre pour un cycle tardif. Pour l'oignon de CSC, le semis en pépinière peut se faire entre le 15 janvier et le 15 février. Le semis en ligne se fait avec un écartement de 10 à 15 cm entre les lignes. Pour l'oignon repiqué, la dose de semis en pépinière tourne autour de 4 à 5 Kg pour un hectare repiqué. Cycle cultural CGER Vallée- Bulletin Analyse Economique Filière Oignon Novembre 2014 2

- 3. Le Centre pour le Développement de l'Horticulture estimait en mars 83, qu'une production de 30 T/Ha de bulbes exporte: 80 Kg de N, 40 Kg de P<sub>2</sub>O<sub>5</sub>, 120 Kg de K<sub>2</sub>O, 90 Kg de CaO; la formule de fond nécessaire étant de 80-70-150 Kg/ Ha, respectivement de N, P<sub>2</sub>O<sub>5</sub> et K<sub>2</sub>O pour une formule globale de 250-100-350 Kg/Ha. Beni est estimait en 1987 que la dose par hectare de la fumure minérale préconisée pour l'ensemble du cycle cultural varie entre les 2 formules: 85-115 N, 85-115 P<sub>2</sub>O<sub>5</sub>, 170-230 K<sub>2</sub>O. Pour J Pages (1997) les ordres de grandeur suivants peuvent être retenus pour la fertilisation: 150 N, 150 P, 200 K pour des niveaux de rendements de 20 à 30 T/Ha. Au niveau de la VFS, la SAED suggère d'apporter si possible 1 kg/m<sup>2</sup> de matière organique et d'adopter une couverture minérale de 100 N - 100 P - 200 K épanchés en 4 apports: au repiquage, au 20<sup>ème</sup> jour, au 40<sup>ème</sup> et 60<sup>ème</sup> jour après re-piquage. Irrigation L'oignon est très sensible au stress hydrique car elle dispose d'un système racinaire superficielle. Ainsi un manque d'eau durant la phase végétative peut se traduire par un retard dans la bulbaison (Leblanc, 2004). Les besoins en eau pour l'oignon en équivalent lame d'eau sont estimés à 428 mm (Bulletin FAO n°24). Le coefficient cultural se situe à 0,6 au stade 4-5 feuilles, à 1 durant la maturation du bulbe et à 0,7 à maturité; pour un cycle de 4 mois, les besoins en eau sont estimés entre 5 000 et 7 000 mètres cubes par hectare (Momento de l'Agronome, 2006). L'irrigation doit être effectuée régulièrement durant la bulbaison jusqu'à une dizaine de jours avant la récolte. "Pour obtenir un rendement élevé, il faut que le tarrissement de l'eau du sol ne dépasse pas 25% de l'eau du sol disponible. Quand on tient le sol relativement humide, on freine le développement des racines, ce qui favorise le grossissement du bulbe." (J. Doorenbos, 1980) Fiche technique de l'oignon Récolte Fertilisation L'irrigation doit être arrêtée environ 10 jours avant la récolte. Une fois la sénescence des feuilles terminée, il faut récolter (souvent à l'aide de souleveurs au niveau de la VFS) et laisser ressuyer les bulbes pendant 2 à 3 jours en les protégeant avec des feuilles ou des pailles. A Savoir Durant la phase de grossissement et de maturation du bulbe, un déficit hydrique peut accélérer la maturation et réduire ainsi le rendement. L'oignon a besoin de chaleur pour atteindre la maturation. Selon les latitudes, la photopériode (ou durée du jour) nécessaire pour la bulbification est variable. Elle est de 14 à 16 heures pour les latitudes éloignées de l'équateur, et de moins de 13 heures sous les tropiques comme le Niger. Dans le premier cas on parle d'oignon de « jours longs » et dans le second on parle d'oignon de « jours courts ». (A. Moumouni, 2012) Pour que la bulbaison se réalise, il faut que les jours atteignent une certaine longueur: l'oignon est une plante de jours longs (F. Haquin, 1983) Les oignons de jours très longs poussent lentement, ce qui les rend durs et leur donne une pelure ferme. Ces oignons sont présents dans les pays situés à 48-55 degrés de latitude comme les Pays-Bas (52° de latitude Nord donc 16 heures en moyenne de lumière du jour lors de la formation du bulbe en août et septembre).

- C'est pour cette raison que les oignons néerlandais se conservent très bien. (Magazine de l'oignon Bejo n°1, 2012) CGER Vallée- Bulletin Analyse Economique Filière Oignon Novembre 2014 3 © Hanaschwarz
- 4. Tableau 1: Maladies, ravageurs et traitement pour l'oignon
 

Maladie des racines roses	Maladies et ravageurs
Fusariose du bulbe d'oignon	Fiche technique de l'oignon
Stemphyliose	Alternariose
les Thrips	Agent pathogène
Pyrenochaeta ter-restris	Fusarium oxysporum f.sp. cepae
Stemphylium botryosum	Alternaria Porri
Thrips tabaci	Symptômes
*Coloration rose des racines	*Retard de crois-sance des plantules
*Taille du bulbe réduite	*Jaunissement progressif des feuilles par le sommet
*Brunissement des tissus du plateau et des racines	*Pourriture basale du bulbe
Plantes rabougries	*Apparition de tâches jaunâtres de dimensions vari-ables sur la tige florale
*Dessèchement de la hampe florale	*Dessèchement des feuilles
*Lésions blanches sur les feuilles	*Lésions argentées sur la face interne des feuilles
Transmission	Bulbes ou semences
Semences et débris de végétaux	Moyen de lutte
*Rotations longues	*Trempage des bulbes
*Traitement des semences	*Solarisation
*Rotations longues	*Solarisation
*Enrobage des semences	*Trempage des bulbes
*Eviter une irrigation trop abondante	*Rotations culturales
*Augmenter espacement entre les plants	*Rotation des cultures
*Enrobage des semences	*Rotations des cultures
*Labour profond	*Irrigation intensive
Fongicides	*Traitement des se-mences:
bénomyl, man-cozèbe, thiabendazole, thiophanate-méthyl, thirame	*Trempage des bulbes:
bénomyl, procymidone, thiophanate-méthyl, thirame. Iprodione, Manèbe, Mancozèbe	Iprodione, Manèbe, Mancozèbe
Acéphate, méthomyl, diméthoate, décis	CGER Vallée- Bulletin Analyse Economique Filière Oignon Novembre 2014 4
  - 5. Coût de production d'1 Ha d'oignon Pour récolter 1 ha d'oignon, il faudra dépenser
 

Tableau 2: Compte d'exploitation d'un hectare d'oignon dans la VFS	Quantités	Prix unitaire	Montants
RECETTES	30 000 Kg	150 Fcfa/Kg	4 500 000
Offset (2 passages)	2 Ha	25 000 Fcfa/Ha	50 000
Labour	1 Ha	60 000 Fcfa/Ha	60 000
Billonnage	1 Ha	35 000 Fcfa/Ha	35 000
TRAVAIL DU SOL	145 000	SEMENTES	5 kg 45 000 Fcfa/Kg 225 000
DAP (18 46 00)	150 kg	250 Fcfa/Kg	37 500
KCL (60%)	200 kg	175 Fcfa/Kg	35 000
ENGRAIS DE FOND	350 72	500 10 10 20	200 kg 175 Fcfa/Kg 35 000
Urée	100 kg	400 Fcfa/Kg	40 000
ENGRAIS DE COUVERTURE	300 75 000	Manèbe (Fongicide)	4 Kg 5 000 Fcfa/Kg 20 000
Acéphate (Insecticide)	3 kg	16 000 Fcfa/Kg	48 000
Méthomil (Insecticide)	3 kg	9 000 Fcfa/Kg	27 000
Gallant (Herbicide)	2 Litres	13 000 Fcfa/l	26 000
TRAITEMENT	121 000	Carburants et lubrifiants	135 Litres 800 Fcfa/l 108 000
Entretien et réparation	1 Ha	30 000 Fcfa/Ha	30 000
COUT HYDRAULIQUE	138 000	Sourgha 6 mois	30 000 Fcfa/mois 180 000
M.O femmes	750 Sacs	150 Fcfa/sacs	112 500
M.O saisonnière	2 Ha	65 000 Fcfa/Ha	130 000
MAIN d'OEUVRE	422 500	Achat Sacs vides	750 Sacs 250 Fcfa/Sacs 187 500
Transport récolte	750 Sacs	150 Fcfa/Sacs	112 500
Redevance OMVS	1 Ha	6 800 Fcfa/Ha	6 800
Fomaed	1 Ha	15 000 Fcfa/Ha	15 000
AUTRES CHARGES	321 800	CHARGES de CAMPAGNE	1 520 800
MARGE BRUTE	2 979 200	environ	1 520 000 Fcfa

pour couvrir l'ensemble des charges de campagne. Avec un rendement de 30 Tonnes/Ha écoulé à un prix de 150 Fcfa/Kg, on peut espérer obtenir une marge deux fois supérieure aux charges engagées (taux de marge de près de 200%). Parmi les postes de dépenses, le poste Main d'oeuvre est très stratégique en terme de disponibilité et de qualité pour une bonne réussite de la campagne. En effet, disposer d'une main d'oeuvre suffisante peut influencer positivement sur le calendrier cultural (raccourcissement des délais pour le repiquage) et la conduite de la culture (disponibilité pour le désherbage manuel). Ce poste pèse près d'un tiers (1/3) des charges de campagne avec environ 430 000 Fcfa/Ha. Rien que pour la récolte la main d'oeuvre s'élève à 240 000 Fcfa/Ha. Le poste Semence s'élève à 225 000 Fcfa pour un hectare. Les variétés Violet de Galmi et Orient sont très présentes dans la VFS et dans la zone des Ni-ayes. Les producteurs doivent veiller à disposer d'une semence de bonne qualité pour espérer avoir de bons rendements. Le poste Travail du sol est équivalent à celui des En-grais en terme de montant, il se chiffre aux alentours de 150 000 Fcfa/Ha. Au niveau de la VFS, faute de disponibilité de machines pour le labour et surtout à des fins de minimisation des charges, les producteurs optent pour le double passage d'offset. Une fertilisation maîtrisée est aussi prioritaire pour espérer un oignon de qualité apte à la conservation. Les postes Coût hydraulique et Traitement sont aussi très lourds avec respectivement 138 000 Fcfa et 120 000 Fcfa l'hectare repiqué. Les Autres charges sont évaluées à quelques 320 000 Fcfa par Ha. CGER Vallée- Bulletin Analyse Economique Filière Oignon Novembre 2014 5
  - 6. L'oignon au Sénégal
 

6 Une production locale en nette hausse © Hanaschwarz Selon les estimations de la Direction de l'Horticulture, l'oignon représenterait 32 % de la production en légume du Sénégal. Selon les mêmes sources, la production serait passée de près de 70 000 Tonnes en 2003 à plus de 230 000 Tonnes en 2012. Le calendrier de disponibilité de l'oignon montre une présence sur le marché de l'oignon de la VFS entre Janvier et Juin avec une période de forte disponibilité allant de Mars à Mai. Pour l'oignon en provenance des Niayes, la période de forte présence se situerait entre Mai et Juin. Dans la VFS, les emblavures sont passées de 500 ha avant 1994/1995 à plus de 2 900 ha en 1999 selon les chiffres de la SAED. Selon les mêmes sources, la production a atteint 107 646 Tonnes au courant de l'année 2012/2013 pour un niveau de rendement de 24,36 T/Ha et une superficie emblavée de 4 419 Ha. L'année 2011/2012 a été meilleure en terme de niveau de rendement obtenu par les producteurs, s'établissant à 32 T/ Ha pour une production 116 352 Tonnes. Une production record a été enregistrée en 2010/2011 avec près de 129 789 Tonnes d'oignons récoltés pour 4 861 Ha d'emblavures. Rappelons que le Sénégal envisage de réduire sa dépendance vis à vis des importations d'oignon avant 2017 en produisant 265 000 Tonnes à travers la régénération des semences et la création de

système de stockage pour la couverture de l'inter-saison. Le coût du volet filière Oignon du Pro-gramme Accélééré de l'Agriculture au Sé-négál a été estimé à 20, 90 milliards de Fcfa. Les difficultés de la filière oignon local L'oignon local est confronté à quelques difficultés majeurs parmi lesquelles on peut citer: - Le faible niveau de financement de la filière par les institutions de crédit car il s'agit d'une spéculation très risquée et qui demande un financement assez lourd; - Une faible maîtrise de l'itinéraire tech-nique par les producteurs qui influe autant sur le calendrier cultural que sur la con-duite de la culture et donc sur la qualité du produit. On peut citer entre autres le non respect de la densité de semis et de repiquage, une mauvaise gestion de l'irrigation et de la fertilisation, la précoc-ité des récoltes; - Une mauvaise qualité de la semence utilisée, souvent pointée du doigt par les producteurs; - Un déficit en structures de stockage et de conservation de l'oignon qui entraîne d'énormes pertes post-récoltes; - Des difficultés à approvisionner ré-gulièrement le marché surtout durant la période de l'inter-saison en raison du caractère saisonnier des récoltes et de la qualité de l'oignon inapte à une conserva-tion longue durée; - Des problèmes d'écoulement liés à la concurrence de l'oignon importé qui font chuter les prix de l'oignon local. En réalité cette situation n'est que la con-séquence d'une mauvaise organisation de la filière qui paraît pourtant très bien en-cadré sur le plan institutionnel.

Tableau 3: Calendrier de disponibilité de l'oignon (Source: PDMAS) Principales zones Production Janv Févr Mars Avr Mai Juin Juil Août Sept Oct Nov Déc Vallée du Fleuve Sénégal (Podor) Niayes Nord (Potou, Rao, Gandiol) Niayes Centre et Sud ( Thiès, Dakar) Autres (Kaolack, Tamba, Kolda) Principales Variétés Violet de Galmi, Orient, Noflaye, Yakaar, Jaune Espagnol, Rouge d'Amposta, F1 Gandiol Légende Zone principale de production Zone de forte production Zone de faible production Période de forte disponibilité de production Période de moyenne disponibilité Période de faible disponibilité CGER Vallée- Bulletin Analyse Economique Filière Oignon Novembre 2014

- **7. Les acteurs de la filière oignon** Sigles et abréviations Tableau 4: Répartition des fonctions de production et d'accompagnement entre les acteurs de la filière oignon au Sénégal (Source: A. Robast, février 2006)
 

SENCHIM: Industries chimiques du Sénégal  
 SENCHIM, SPIA, TROPICASEM, AGROPHYTEX Fourniture d'intrants (engrais, SENCHIM, SPIA, AGROPHYTEX produits phytosanitaires) Fourniture de matériel Projet et ? Financement Producteurs, Commerçants, Projets, CNCAS, Mutuelles Production Producteurs Stockage Producteurs Transport Producteurs, Bana bana Commercialisation Producteurs, AUMN, Bana Bana, APOV Commerçants, Grossistes, Détaillants Fonctions d'accompagnement Promotion Projet PAEP (Niayes), SAED (Vallée), FNRAA, PDMAS, UNACOIS Recherche ISRA Formation/conseil Projet PAEP (Niayes), SAED (Vallée), ANCAR, ARM Synthèse et transmission de Projet PAEP, AUMN (Niayes), ARM, DH, PDMAS l'information Syndicalisme ? SPIA: Societe de Produits Industrielles et Agricoles TROPICASEM: Société semencière AGROPHYTEX: Société agro-industrielle UNACOIS: Union Nationale des Commerçants et Industriels du Sénégal FNRAA: Fonds National de Recherches Agricoles et Agro-alimentaires PDMAS: Programme de Développement des Marchés Agricoles du Sénégal ANCAR: Agence Nationale du Conseil Agricole et Rural DH: Direction de l'Horticulture ISRA: Institut Sénégalais de Recherche Agricole APOV: Association des producteurs d'oignon de la Vallée du Fleuve Sénégal AUMN: Association des Unions Maraîchers des Niayes ARM: Agence de Régulation des Marchés CNCAS: Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal Société Nationale d'Aménagement et d'Exploitation des terres du Delta Les acteurs majeurs de la filière oignon local L'ARM L'APOV L'AUMN L'ARM a été créé le 18 septembre 2002 par décret n° 2002-923. Il s'agit d'une structure administrative auto-nome pla-cée sous la tutelle technique du Ministère chargé du Commerce. L'ARM a pour objectif de réguler les mar-chés agricoles en privilégiant la concerta-tion entre organisations de producteurs et commerçants importateurs. Dans le cas spécifique de l'oignon, il est garant de la régulation de l'offre d'oignon et de la sécurisation du marché de l'oignon local à travers la concertation entre les ac-teurs de la filière réunis au sein du Comité National de Concertation pour la filière Oignon. L'APOV a été créée en 2000 dans un contexte de difficile commercialisation de l'oignon local. Elle regroupe l'ensemble des producteurs d'oignon au niveau de la VFS. Elle a comme principal objectif de veil-ler à une meilleure commercialisation de l'oignon de la Vallée tout en préservant les intérêts des producteurs. Elle con-stitue aussi un cadre de concertation et d'échange pour les producteurs réunis en son sein. L' AUMN a aussi été créée à la suite de l'APOV en 2000. Elle regroupe 17 Unions composées de 368 groupements pour un nombre total de 17 500 producteurs évol-uant dans les domaines du maraîchage, de l'arboriculture et de la foresterie. Elle a a tenu son assemblée générale constitutive en 2001 et dispose d'une marque déposée pour l'oignon en provenance des Niayes, les "Niayes Maraîchères". Elle vise principalement à contribuer au développement du maraîchage et de la foresterie dans la zone des Niayes. Elle constitue aussi un cadre de concertation pour ses organisations paysannes. CGER Vallée- Bulletin Analyse Economique Filière Oignon Novembre 2014 7
- **8. Comprendre la commercialisation de l'oignon local** La commercialisation de l'oignon local a toujours été un très sujet sensible au Sénégal. Les nombreuses coupures de la presse écrite sénégalaise qui relayent l'information à ce sujet en témoignent. On souvent l'impression qu'il s'agit avant tout d'une bataille médiatique que se livrent les acteurs de la filière et qui vise à alerter l'opinion pour mettre en garde les pouvoirs publics et accélérer ainsi les prises de mesure. Pourquoi tout cet engouement lorsque la période de

commercialisation approche? Quels en sont les enjeux ? On nous parle souvent de problèmes d'écoulement de l'oignon local, de difficultés de stockage et de conservation, de concurrence de l'oignon importé qui tire le prix de l'oignon local vers le bas, de gels des importations, etc. Essayons de comprendre en faisant un bref retour en arrière. Avant 1995: Contingentement sur l'oignon importé Déjà en 1992, l'oignon représentait 29% de la production maraîchère, contre 17% pour la pomme de terre, 19% pour le chou, 12% pour la tomate et 23% pour les autres légumes (P.A. Seck, ISRA). L'oignon est aussi le principal légume consommé et représente 20% des dépenses totales en légumes (DPS, 2004). Sa consommation est passée de 6 kg/pers/an en 1990 à 13 kg/pers/an en 2003 (Pelletier, 1997 ; Faostat, 2006). Selon la DH, la production nationale d'oignon entre 1992 et 1995 avoisinait les 40 000 Tonnes en moyenne. Les rendements quant à eux atteignaient en moyenne les 18 Tonnes/Ha sur des surfaces moyennes cultivées de 2 500 Ha (source: FAO). Le Sénégal importait aussi durant cette période près de 15 000 Tonnes d'oignon par an. Jusqu'en 1995, les importateurs d'oignon étaient soumis en plus des mesures de contingentement, à l'obligation de commercialiser de l'oignon local à raison du tiers des volumes importés (Pelletier, 1997). Ceci s'est effectué dans un contexte de mise en oeuvre des réformes commerciales actant la libéralisation des échanges dans le secteur agricole au Sénégal. L'application du Programme d'Ajustement Structurel pour le secteur Agricole PASA (1994-2000) ainsi que l'adhésion du Sénégal à l'Organisation Mondiale du Commerce (1 Janvier 1995) étaient aussi d'actualité. Cette mesure a été supprimée en décembre 1995 et les droits d'entrée ont été abaissés de 56% à 50,8% du prix CAF (David Benz et Ba, 2000). Rappelons que le Sénégal applique aussi, depuis 1998, une surtaxe de 20% sur les oignons non-originaux de l'UEMOA ou de la CEDEAO. Cette surtaxe de protection ne devant pas dépasser 30% fait partie du système de protection mis en place dans le cadre du document d'orientation stratégique du secteur agricole (PASA) publié en janvier 1998. Ce système protège les produits horticoles de consommation courante (oignon, pomme de terre, banane) afin de favoriser la production nationale et celle de la sous-région dans le cadre d'un marché régional. A partir de 1995, le rythme de la production et des importations s'accéléra. Avec la dévaluation du Fcfa, la hausse du prix de l'oignon importé tire les prix de l'oignon local vers le haut. Ainsi entre 1995 et 2000, la production nationale est passée de près de 37 000 Tonnes à 80 000 Tonnes tandis que les importations triplèrent passant de près de 13 000 Tonnes à 45 000 Tonnes. En 2000, avec la TEC de l'UEMOA le taux de prélèvements à l'importation se situe à 26,5 % (auxquels s'ajoutent 18 % de TVA). Avec l'accroissement de la production nationale, des problèmes d'écoulement de l'oignon local se posent de plus en plus. Les producteurs locaux subissent plus le contre coup de cette situation que les importateurs puisque malgré l'offre abondante d'oignon sur le marché, l'oignon importé de qualité supérieure bien ancré dans les circuits de distribution fait chuter les prix de l'oignon local. Rappelons que les importations débutent dès le mois de juillet et se poursuivent jusque vers les mois de janvier et février, périodes durant lesquelles l'oignon local commence à arriver sur les marchés. Vers le début des années 2000, les producteurs s'organisent avec la création de l'APOV et de l'AUMN. Au niveau des Niayes et avec l'appui du projet PAEP-CECI, l'AUMN voit le jour vers les années 2000 et fédère ainsi la multitude d'organisations paysannes dans la zone. Au niveau de la VFS, sous l'encadrement de la SAED, l'APOV est créée et succède ainsi au "Comité de la filière oignon" mis en place à la faveur de la surproduction de l'année 1999. Cette surproduction avait entraîné une chute des prix au producteur en dessous de 50 Fcfa le kilo. En réaction à cette situation un prix minimum de 100 Fcfa/kg a été fixé par le comité ainsi que des quotas d'écoulement hebdomadaires par zone de production. CGER Vallée- Bulletin Analyse Economique Filière Oignon Novembre 2014 8

- 9.9 La commercialisation de l'oignon local Vers 2005 : les importateurs d'oignon s'adaptent, l'Etat aussi En 2005, les importateurs anticipèrent les mesures de restrictions et importèrent plus de 19 500 tonnes d'oignon de Janvier à Avril. Face à la présence de l'oignon hollandais sur le marché en même temps que l'oignon local, l'ARM annonce le 30 Avril une suspension des importations pour 4 mois mais il est trop tard. Des mesures additionnelles furent prises afin d'éviter la constitution de stocks par les importateurs. "Il s'agit d'un arrêt de délivrance des autorisations préalables et de procès verbaux d'inspection par la DPV d'une part et de la déclaration d'importation par la DCI d'autre part suite au consensus sur la période de suspension des importations entre les différents acteurs" (G. Duteurtre, P.N. Dieye, 2008). L'Etat décide également de rendre les licences d'importation non transférables et facilite l'octroi du permis aux importateurs qui s'engagent à promouvoir la commercialisation de la production locale. Entre 2005 et 2007, la période de gel des importations va passer de 3 mois à 5 mois (d'Avril à Septembre). En 2007, cette période est précédée de Février à Mars par un contingentement à 2 000 Tonnes assortie d'une clause transitoire pour que les transactions encourues puissent arriver à terme. Actuellement la production nationale se maintient au dessus de la barre annuelle des 200 000 Tonnes. Ce n'est pas pour autant que les importations se sont réduites car l'oignon local ne parvient toujours pas à assurer une couverture permanente du marché local et ne peut même pas rivaliser avec l'oignon importé en terme de qualité. Rien qu'en 2011, les exportations néerlandaises vers le Sénégal s'élevaient à 136 976 Tonnes contre 128 333 Tonnes en 2010 (Eurostat 2012). Mais ces mesures furent vaines car les volumes récoltés étaient trop importants pour un éventuel stockage d'autant plus que les producteurs des Niayes n'étaient pas concernés par ces mesures. A la suite de ces événements, une tentative de contractualisation pour la fourniture de 2000 T d'oignon de qualité a été expérimentée par l'UNACOIS et

l'APOV durant la campagne 2000/2001. Elle s'est avérée infructueuse car les termes du contrat n'ayant pas été respectés. En 2003, un système de protection saisonnière contre les importations d'oignon est mis en place. En 2002, avec la création de l'ARM il y a un léger mieux dans la filière. En effet, les acteurs de la filière oignon sont alors tous réunis autour d'un comité national de concertation et de suivi piloté par l'ARM pour discuter de la commercialisation de l'oignon. Les concertations tournaient au-tour des moyens à mettre en oeuvre pour mieux coordonner l'offre d'oignon. Il fallait dès lors s'accorder sur les périodes de production afin de mieux contrôler les importations et aussi s'entendre sur une charte des prix à respecter qui soit ré-munérateur pour le producteur et acceptable pour le consommateur. C'est ainsi qu'en 2003, le Sénégal fait recours à la clause de sauvegarde spéciale définie dans les accords de l'OMC pour mettre en place un système de protection saisonnière contre les importations d'oignon. Ce dernier a conduit au gel des importations d'oignon du 1er Juillet au 4 Août 2003 après concertation entre acteurs de la filière. En 2004, les restrictions eurent lieu entre Juillet et fin Septembre 2004 et les importations furent ainsi réduites de 4% entre Mai et Août. Cependant elles sont vite remontées à 11 000 T dès le mois de Septembre. Force est de constater que face à la faiblesse du taux de couverture du marché par l'oignon local, les importations croissent d'année en année (entre 2000 et 2005 les importations d'oignons sont passées de près de 45 000 à 80 000 Tonnes). En résumé Il est certes indéniable que le mécanisme de restrictions saisonnières des importations a permis de booster la production locale et de relever en même temps le niveau des prix de l'oignon local. Mais faudrait-il qu'il n'y ait pas de stocks d'oignons importés constitués par anticipations aux périodes de gel comme le laisseraient penser les exportations d'oignons néerlandais vers le Sénégal de Janvier à Septembre 2011 et 2012 qui s'élevaient respectivement à 69 251 Tonnes et 66 537 Tonnes (Freshplaza.com,2012). Précisons que les périodes de suspension allaient du 1 Avril au 31 Août pour 2011 et du 1 Février au 31 Août pour 2012. Les pouvoirs publics ont de leur côté pris en 2013 des mesures allant dans le sens de préserver les acquis de la filière. Ces mesures sont entre autres de poursuivre les restrictions aux importations en rapport avec la disponibilité de la production locale, de construire des infrastructures de stockage et de conservation, de promouvoir l'assurance indicelle et de s'accorder sur une charte de prix bénéfique aussi bien par les producteurs que par les consommateurs. Cependant pour l'instant une meilleure régulation du marché de l'oignon passe par :

- \* La mise en place d'un système d'information sur le marché performant (stock, prix, etc.) et sur la production (superficie, production etc.) qui permettra de disposer de statistiques fiables. Ces statistiques pourront ainsi faciliter la concertation entre les acteurs de la filière, plus besoin de tapage médiatique;
- \* Une meilleure organisation et coordination des associations de producteur (APOV et AUMN) afin de mieux gérer la campagne de commercialisation. L'exemple des points de collecte initiés par l'APOV (appuyé par la SAED) sont à formaliser et à généraliser pour une meilleure visibilité des quantités réelles à commercialiser.

- 10. La situation des prix de l'oignon Graphe 1: Fourchette des prix de l'oignon local et importé en 2012 et 2013 (Source: CSA/ SIM) Oignon importé en 2012 475 400 500 600 300 Max Min 350 350 365 400 380 363 325 janv.-12 févr.-12 mars-12 avr.-12 mai-12 juin-12 juil.-12 août-12 sept.-12 oct.-12 nov.-12 déc.-12 Oignon local en 2012 550 400 300 300 350 Max Min 550 300 300 300 428 600 625 538 533 520 450 250 175 161 250 295 300 250 700 600 500 400 300 200 100 0 700 600 500 400 300 200 100 0 350 févr.-12 mars-12 avr.-12 mai-12 juin-12 juil.-12 août-12 sept.-12 oct.-12 nov.-12 déc.-12 Fcfa/Kg Fcfa/Kg 533 Oignon importé en 2013 350 300 300 300 300 Max Min janv.-13 févr.-13 mars-13 avr.-13 mai-13 juin-13 juil.-13 août-13 sept.-13 oct.-13 nov.-13 déc.-13 350 495 500 500 314 533 738 400 400 Oignon local en 2013 378 490 550 525 489 633 641 533 260 158 158 208 217 325 338 800 700 600 500 400 300 200 100 0 Fcfa/Kg 700 600 500 400 Fcfa/Kg 300 200 100 0 Max Min 600 497 janv.-13 févr.-13 mars-13 avr.-13 mai-13 juin-13 juil.-13 août-13 sept.-13 oct.-13 nov.-13 déc.-13 L'analyse des prix de l'oignon importé rapporté par le CSA/SIM (graphe 1 et 2), révèle que la moyenne des prix mensuels prélevés au niveau des marchés durant la période de gel des importations allant du 1 Février au 31 Août 2012 s'élève en moyenne à 420 Fcfa/Kg. Des pics ont été constatés durant les mois de Février avec 425 Fcfa/Kg (Fourchette "300-550" Fcfa/ Kg), d'Août avec 500 Fcfa/Kg (Fourchette "400-600" Fcfa/Kg) et de Septembre avec 502 Fcfa/Kg (Fourchette "380-625" Fcfa/ Kg). Ces pics correspondent aux périodes de faible disponibilité d'oignon importé au niveau des marchés régionaux. Pour l'oignon local, la moyenne des prix mensuels s'établit aux environs de 250 Fcfa/Kg entre Mars et Juin. Des pics ont été relevés en Août et Septembre avec respectivement des moyennes de 447 Fcfa/Kg (Fourchette "295-600" Fcfa/Kg) et 419 Fcfa/Kg (Fourchette "300-538" Fcfa/Kg). Rappelons que les prix aux producteurs de l'oignon local de la VFS avaient été fixés par l'ARM à 165 Fcfa/Kg bord champs. Le prix de cession à partir des parcs étant fixé à 225 Fcfa/Kg et celui du détail au consommateur à 250 Fcfa/Kg. En 2013, la période de gel des importations a été fixée du 10 Février au 31 Août. La moyenne des prix mensuels de l'oignon importé s'est établie à 450 Fcfa/ Kg entre Février et Août. Les pics ont été observés en Janvier avec 475 Fcfa/Kg (Fourchette "350-600" Fcfa/Kg), en Août avec 631 Fcfa/kg (Fourchette "525-738" Fcfa/Kg) et Septembre avec 565 Fcfa/Kg (Fourchette "489-641" Fcfa/Kg). Pour l'oignon local, entre Mars et Mai les prix se sont établis en moyenne à 265 Fcfa/kg. Ils ont commencé à augmenter vers les mois de Juin-Juillet-Août avec respectivement 349 Fcfa/Kg (Fourchette "208-490" Fcfa/Kg), 383 Fcfa/Kg (Fourchette "217-550" Fcfa/Kg), et 479 Fcfa/ Kg (Fourchette "325-633" Fcfa/Kg). Le prix de l'oignon local était fixé à